

Sietom INFOS

Réduire, réutiliser, recycler



ÉDITO	P.2	TRI ET RECYCLAGE	P.8
LA CHASSE AUX IDÉES REÇUES	P.3	COMPOSTAGE	P.9
DÉCHETTERIES	P.4/5	COLLECTE	P.10
EXTENSION CONSIGNES DE TRI	P.6/7	COMMUNICATION/SENSIBILISATION	P.11
		ACTUALITÉS	P.12

SIETOM77
Réduire, réutiliser, recycler



Dans notre société, le changement d'habitude est toujours une chose compliquée, la récente modification de la gestion des tontes de pelouse l'a démontré une nouvelle fois. Toujours soucieux d'être à l'écoute des administrés, les élus ont entendu que cette modification réglementaire était perçue comme précipitée, et ont voté un report de la non collecte des végétaux en porte-à-porte, pour une durée d'une ou deux années au maximum. Cette action, voulue par la législation, s'inscrit logiquement dans la volonté de réduire la production d'ordures ménagères, et elle n'est qu'un début de la transformation sociale qui consiste à réduire l'empreinte humaine dans l'équilibre écologique de notre planète.

Afin de préparer les nombreux changements à venir, les élus du SIETOM, délégués des intercommunalités et communes, travaillent actuellement sur un programme dénommé << Horizon 2030 >>. Il y est question de réfléchir à la méthodologie et la temporalité pour mettre en place nos obligations législatives et les leviers de réduction des déchets. Cette évolution, que l'on pourrait appeler Révolution tant elle est ambitieuse, marque un coup d'arrêt aux pratiques anciennes.

Parmi les modifications voulues par la loi, et qui vous seront expliquées en détail lorsque les dossiers auront été suffisamment étudiés pour faire des propositions concrètes, je vous en livre une liste non exhaustive ci-après :

Gestion des biodéchets, réduction de l'enfouissement et augmentation de la valorisation, tarification incitative, optimisation des tournées de collectes des ordures ménagères et des encombrants, collecte en régie sur tout le territoire syndical.

Je compte sur la bonne volonté de tous pour trouver des solutions efficaces face à ces défis et démontrer que les habitants de notre territoire font partie des citoyens visionnaires qui n'attendent pas la dernière limite pour agir.

Le SIETOM s'est fixé comme objectif d'apporter un service de qualité en respectant le cadre réglementaire et en choisissant les solutions les plus respectueuses tout en maîtrisant les coûts toujours plus importants. Grâce à un travail très efficace mené par nos services et nos élus, les taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères ont été à la baisse durant plusieurs années. En 2023, malgré une période inflationniste, nous avons pu maîtriser nos finances pour conserver un niveau de taxation identique à l'année dernière. Les actions de réduire, réutiliser et recycler nos déchets ne se résument pas à de simples concepts mais sont de véritables guides pour nous tous dans notre gestion de l'avenir.

Bien à Vous

Dominique RODRIGUEZ
Maire de Presles-en-Brie
Président du SIETOM

Tirage : 64 000 exemplaires
ISSN 1622-0072
Dépôt légal : mai 2023
Publication du SIETOM de la Région
de Tournan-en-Brie

Siège social : 45, route de Fontenay
77220 Tournan-en-Brie
01 64 07 99 75 - info@sietom77.com

Directeur de la publication : Dominique Rodriguez
Rédacteur en chef : Sonia Brisson Perret en collaboration avec l'équipe du SIETOM
Commission Information : Dominique Becquart, Dominique Benoit, Jean-Claude Cocquelet, Christian Coquelet, Alain Green, Jacqueline Moerman, Marie-Laure Morelli, Jean-Claude Omnès, Lison Philippe, Dominique Rodriguez, Émilie Tilly.

Réalisation : Jean-Christophe Gernet
Impression : Imprimeries Morault (60), imprimé sur papier 100% PEFC
Crédit photo : SIETOM, ©I23RF/ Deagreez/ Volhah, ©CITEO/ Jean-Michel de Forceville/ Christian Malette, Ecologic, Eco DDS



LA CHASSE AUX IDÉES REÇUES

LES ENCOMBRANTS

FAUX : Les encombrants collectés en porte-à-porte sont ensuite triés en déchetterie.

VRAI : Collectés au domicile des habitants, ils sont écrasés dans la benne et enfouis pour 90 à 100 % d'entre eux. En 2022, sur 3 186 tonnes collectées, seules 283 tonnes ont été valorisées. Le tri et la valorisation sont possibles grâce au dépôt dans les différentes bennes en déchetterie.

LES DEEE

FAUX : Les Déchets d'Équipement Électrique et Électronique (DEEE) sont collectés après leur dépôt sur le trottoir.

VRAI : La collecte des DEEE en porte-à-porte est supprimée depuis 2009 pour éviter les risques de pollution et l'enfouissement sans traitement. Le dépôt en déchetterie ou la reprise par le magasin lors d'un nouvel achat permettent la dépollution des circuits et la valorisation.

L'ACCES EN DÉCHETTERIE

FAUX : La carte d'accès est délivrée en déchetterie sur présentation des justificatifs.

VRAI : Depuis 2020 l'inscription ne se fait plus en déchetterie mais sur le site du SIETOM grâce au formulaire en ligne. La demande peut aussi être faite par courrier. La carte est envoyée par voie postale dans les 15 jours maximum suivant l'inscription sur www.sietom77.com.

LE SIETOM

FAUX : Le SIETOM est une entreprise de collecte privée qui fait des économies en supprimant des collectes.

VRAI : Le SIETOM est une collectivité dont les décisions sont prises par les élus des 39 communes et intercommunalités du territoire. Sa responsabilité est de maintenir un service public de qualité tout en maîtrisant les coûts pour ses habitants et la conformité à la réglementation.



DÉCHETTERIES

SPORT ET LOISIRS, BRICOLAGE ET JARDIN

Sportifs, jardiniers ou bricoleurs, de nouvelles possibilités de tri s'offrent à vous.

Si vous n'avez pu favoriser le don et le réemploi de vos équipements, vous pouvez désormais apporter en déchetterie :

- vos articles de sport et de loisirs
- vos articles de bricolage et de jardin thermiques

Récupérés et traités par ECOLOGIC, éco-organisme en charge également des DEEE*, ces équipements triés séparément de la benne «tout venant» pourront être recyclés au lieu d'être enfouis. Ces nouvelles filières de traitement sont permises par la loi AGECE, loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire.

*Déchets d'Équipement Électrique et Électronique



MOBILIER & DECORATION TEXTILE

Le tri des éléments de décoration textile s'ajoute à celui des éléments d'ameublement.

Si vous n'avez pas trouvé preneur dans votre entourage, vous pouvez à présent trier :

- Tapis décoratifs, fonctionnels et paillasons
- Accessoires d'accrochage (tringles, anneaux...)
- Petits éléments de décoration en textile
- Cadres muraux en textile
- Rideaux, voilages et stores intérieurs

Les agents de déchetterie vous orienteront selon le type de dépôt vers la benne mobilier ou les sacs destinés aux couettes et oreillers.

Les contenus sont pris en charge par Eco-mobilier, l'éco-organisme devenu en 2023 Ecomaison.



Box de récupération des articles de sport et de loisirs

DÉCHETTERIES

OUTILLAGES DU PEINTRE

Les accessoires nécessaires à l'application de la peinture peuvent être triés en déchetterie depuis le printemps.

Ils s'ajoutent au tri des produits :

- de bricolage (peintures, enduits...)
- d'entretien de véhicule (liquide de refroidissement)
- de jardinage (insecticides, phytosanitaires...)
- comburants

Rappel : il est primordial de conserver les restes de produits chimiques dans leurs emballages d'origine ou d'étiqueter les contenants pour permettre leur identification à la maison puis en déchetterie.

Ces déchets et accessoires seront pris en charge par EcoDDS, et feront l'objet d'une valorisation matière ou énergétique.

HORAIRES DE MAI À SEPTEMBRE

Les déchetteries sont passées à l'heure d'été depuis le 2 mai. Elles sont ouvertes :

- **Lundi et mardi** de 9h à 11h45 et de 13h30 à 19h : Roissy-en-Brie, Gretz-Armainvilliers
- **Mercredi et jeudi** de 9h à 11h45 et de 13h30 à 19h : Pontault-Combault, Ozoir-la-Ferrière, Evry-Grégy-sur-Yerres, Fontenay-Trésigny
- **Vendredi et samedi** de 10h à 19h : Toutes les déchetteries
- **Dimanche** de 9h à 13h : Toutes les déchetteries

Toutes les installations sont accessibles aux titulaires de la carte quelle que soit leur commune de résidence.

Retrouvez toutes les informations sur notre site www.sietom77.com - rubrique «déchetteries»

OUTILLAGES DU PEINTRE

OUI	NON
<p>ICI Déposez uniquement les outillages du peintre suivants dans le contenant dédié :</p> <ul style="list-style-type: none">les pinceaux/brosses à peindreles rouleaux/manchons à peindreles couteauxles bacs plats à peinture et rechargesles bacs et camions à peinture, recharges et grilles	<p>Ne pas déposer :</p> <ul style="list-style-type: none">• les chiffons souillés• les pinceaux d'artiste• les sacs• les seaux et bassines à usage divers• les taloches, platoirs, truelles...

Trouvez toutes les informations sur : www.ecodds.com

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

BILAN APRÈS 6 MOIS

Une augmentation de 14 % du tri des emballages est constatée depuis la mise en place de l'extension des consignes dans le bac jaune.

349 tonnes d'emballages supplémentaires ont pu être envoyées au centre de tri du SIETREM depuis le début du mois d'octobre pour être dissociées matériau par matériau.

Notre poubelle d'ordures ménagères s'en trouve allégée et ces nouveaux emballages triés permettent d'alimenter les circuits de recyclage et la recherche de solutions industrielles pour les emballages les plus complexes à traiter.

En triant plus, nous participons tous, à notre échelle, à la protection de nos ressources et de l'environnement.

BAC TROP PETIT ?

Près de **1 800 bacs de tri ont été changés par le service Maintenance** depuis septembre 2022.

Les nouvelles constructions ont été livrées par anticipation avec des bacs permettant d'absorber les nouveaux emballages.

Le service a par ailleurs répondu à la demande de 1 050 foyers pour un changement de volume. Votre bac est trop petit ?

N'hésitez pas à nous contacter pour en obtenir un plus adapté au nombre de personnes dans votre foyer et à ces nouvelles consignes.

A votre disposition :

- le formulaire en ligne sur www.sietom77.com à la rubrique « vos services en ligne »,
- le mail maintenance@sietom77.com
- le contact au 01.64.07.37.58 du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30.

Vous pouvez également scanner le QR code en bas de page.

LES REFUS

Une seule question permet de ne pas faire d'erreur : «**est-ce un emballage ?**»

- Les mouchoirs, couches, masques, textiles sanitaires ne sont pas des emballages et doivent être mis avec les ordures ménagères.
- Tous les objets en plastique qui ne sont pas des emballages n'ont pas leur place dans le bac ni sur la chaîne de tri (jouet, tuyau en plastique, arrosoir...). Ils sont à apporter en déchetterie.
- Les vêtements, sacs à main et chaussures trouveront leur place dans une borne textile.



RAPPEL DES CONSIGNES

Tous les emballages en plastique sont à trier dans le bac jaune.

N'hésitez pas à ajouter à votre tri actuel :

- les films en plastique entourant les packs de boissons
- les films alimentaires
- les barquettes en plastique et en polystyrène
- les sacs en plastique (sans emballages à l'intérieur)

Prenez aussi l'habitude d'y déposer :

- les tubes de dentifrice
- les gourdes de compote
- les paquets de gateaux apéritif...

Pensez à ne pas les imbriquer les uns dans les autres. Inutile de les rincer.

Nos communicants restent à votre disposition pour toutes vos questions :

01.64.07.99.75

du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h00
info@sietom77.com



CITEO

Tous les emballages se trient dans le bac jaune
A déposer en vrac, sans sac, bien vidés



Bouteilles, flacons, barquettes, pots, films et sachets en plastique, barquettes en polystyrène



Cartons, cartonnettes et briques alimentaires



Aérosols, boîtes, barquettes et petits emballages en métal

TRI ET RECYCLAGE

LES NOUVELLES BORNES D'APPORT VOLONTAIRE

De nouvelles bornes d'apport volontaire pour le verre et le papier viendront progressivement remplacer les bornes actuellement situées sur les communes. En acier galvanisé, elles sont plus résistantes que leurs homologues en plastique. Cubiques, elles ont la même capacité à recevoir 4 m3 de papier ou de verre.

Le tri en apport volontaire du verre est un dispositif complémentaire à celui du porte-à-porte. Le tri du papier s'effectue aujourd'hui uniquement grâce à ces bornes.

Retrouvez leur localisation sur notre site : www.sietom77.com à la rubrique «Emballages/Verre/Papier».

RECYCLAGE DES BACS HORS D'USAGE

11,5 tonnes de plastique ont été destinées au recyclage en 2022 : des bacs, des couvercles ou composteurs en plastique hors d'usage, mais aussi des bornes d'apport volontaire découpées en morceaux.

La réparation des bacs et des bornes d'apport volontaire est privilégiée grâce aux différentes interventions de notre service Maintenance.

Lorsque le matériel n'est pas réparable, il est stocké et récupéré par une société spécialisée dans le recyclage des plastiques.

Le processus de recyclage se fait par déchiquetage, broyage et lavage. La matière broyée est conditionnée en big bags, expédiée vers des fabricants et réintroduite dans de nouvelles fabrications.



Journaux, magazines, prospectus, courriers, lettres, impressions...

Cahiers à spirales et documents agrafés acceptés



Bouteilles, pots, bocaux et flacons



Nouvelles bornes pour le papier et le verre

COMPOSTAGE

BILAN 2022 ET PERSPECTIVES 2023

956 composteurs ont été distribués à l'occasion de 37 sessions en 2022.

De nombreux foyers qui n'avaient jamais bénéficié de composteurs ont pu être sensibilisés. **Notre objectif pour 2023 est d'en accompagner toujours plus.** Nous espérons pouvoir dépasser notre prévision à l'image de l'année dernière. Notre intervention ne se limite pas à l'habitat individuel.

7 nouveaux lieux ont été équipés pour pratiquer le compostage collectif :

- une résidence à Pontault-Combault
- 2 établissements scolaires (Andrezel et Pontault-Combault)
- les jardins familiaux de Tournan-en-Brie
- le cimetière de Férolles-Attilly
- la Petite Crèche «le Petit Prince» et le Service d'accueil familial à Roissy-en-Brie

LES COMPOSTEURS EN BOIS SONT ARRIVÉS

Au mois d'avril, les composteurs bois 300 et 600 litres ont été livrés après de longs mois d'attente.

Les administrés ont désormais le choix entre un composteur en plastique de 400 litres et un composteur en bois de 300 ou 600 litres.

Les deux remplissent parfaitement leur fonction.

GESTION DES VÉGÉTAUX IN SITU

Le compostage permet de valoriser une partie de l'herbe, des tailles et feuilles de votre jardin.

La pelouse fraîche peut être ajoutée en petite quantité (1 bac de tondeuse par semaine) en alternant avec des feuilles mortes, du broyat ou des branchages pour permettre la circulation de l'air.

La pelouse séchée peut être valorisée dans le composteur également. Elle apporte de la matière sèche nécessaire au bon mélange des matières.

NOUVELLE ADAPTATION DES SESSIONS

Nous vous accueillons dorénavant les lundi, mercredi et samedi pour permettre au plus grand nombre de foyers de participer aux sessions de sensibilisation et repartir avec un composteur.

Consultez les dates sur www.sietom77.com et n'hésitez pas à vous inscrire.



Avec le soutien de la



COLLECTE

CALENDRIERS DE COLLECTE

De nouveaux calendriers de collecte par commune sont disponibles sur www.sietom77.com à la rubrique «jours de collecte».

Lorsque la commune est divisée en secteur de collecte, le nom de la rue vous permet d'accéder à votre calendrier individualisé. N'hésitez pas à l'enregistrer pour mémoire.

VIGILANCE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le constat de cendres versées en vrac dans les bacs a été fait à plusieurs reprises. Ces dépôts sont interdits car ils occasionnent des risques pour le personnel de collecte lors du vidage des bacs.

Après la saison des cheminées vient celle des barbecues. Les cendres chaudes entraînent des risques d'incendie. Elles doivent être refroidies avant d'être déposées dans un sac fermé et rejoindre le bac d'ordures ménagères.

Si vous avez un jardin, vous pouvez aussi en apprécier les bienfaits pour vos plantations.

NOS VEGETAUX ONT DE LA VALEUR

Pour retrouver tous nos conseils pour leur valorisation au jardin, rendez-vous sur notre site internet www.sietom77.com à la rubrique Prévention/Végétaux.

Ces conseils sont également partagés lors des sessions compostage.

Si vous utilisez la collecte temporaire le temps de vous approprier ces alternatives, nous vous rappelons que les sacs kraft ou bacs normés sont à sortir la veille du passage des équipages après 19h00.



Jours de collecte

Le SIETOM vous accompagne dans la gestion de vos déchets

01 64 07 99 75 (du lundi au vendredi 9h-19h/16h-17h)
www.sietom77.com / info@sietom77.com
Retrouvez-nous aussi sur Facebook

39 communes, 357 656 habitants et 53 231 foyers

Emballages et verre
Bacs jaunes et verts

Ordures ménagères

Encombrants

Végétaux

Sortir les bacs et sacs la veille de la collecte après 19h

Le calendrier présente 12 mois de collecte (janvier à décembre) avec des jours de collecte indiqués par des couleurs (jaune, vert, orange) sur des grilles mensuelles.

Exemple de calendrier de collecte

COMMUNICATION / SENSIBILISATION

UNE COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

Les communicants sensibilisent en porte-à-porte les foyers en habitat individuel et sont également à la disposition des habitants en collectif.

En collaboration avec les gestionnaires et bailleurs, ils organisent des animations en pied d'immeuble et préviennent aussi par voies d'affichage ou de boîtage de leur passage dans les résidences. Leur but est bien sûr de rencontrer le plus grand nombre d'habitants.

L'objectif est d'échanger, de nous assurer que vous ne rencontrez pas de difficultés, tant sur les nouveaux emballages que sur les moyens matériels pour les trier. Toutes les précisions que nous pouvons vous apporter augmentent le potentiel de recyclage mais aussi de réduction des déchets avec les alternatives à s'approprier.

01.64.07.99.75
du lundi au vendredi
de 9h à 13h et de 14h à 17h00
info@sietom77.com

UN NOUVEAU LOGO SIGNE DE SOBRIETE

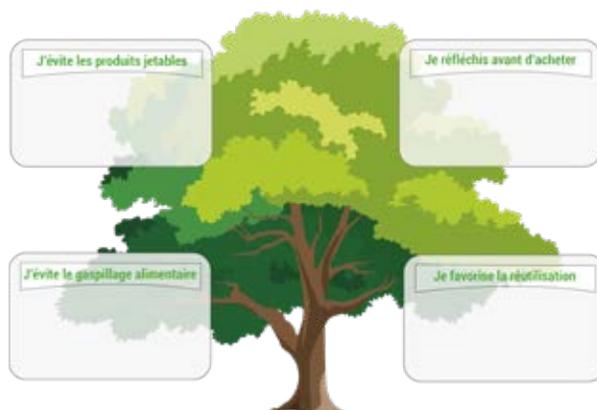
A l'image de l'investissement du SIETOM pour la maîtrise des impacts environnementaux et financiers de ses missions, un nouveau logo s'intègre peu à peu dans les supports utilisés pour la communication. Basé sur un graphisme simple d'une seule couleur pour l'économie d'encre, il est accompagné d'un message qui invite à la sobriété.



LES NOUVELLES ANIMATIONS SCOLAIRES

Plus de 2 000 élèves ont pu participer aux animations proposées par le SIETOM depuis la rentrée de septembre 2022.

Les nouvelles animations ont rencontré un vif succès dans 78 écoles et 7 centres de loisirs. Les messages de tri et de prévention sont portés par nos communicants au service des enfants, de leurs enseignants et animateurs.



L'arbre Zéro Déchet

Jeu de réflexion proposé aux enfants en sensibilisation scolaire ou périscolaire

ACTUALITÉS

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Au programme

ESCAPE GAME

Vous souhaitez intégrer la brigade du tri du SIETOM ? Vous aurez 30 minutes pour faire vos preuves en famille

ATELIERS ET JEUX PARTICIPATIFS

- Fabrication de «bee wrap», alternative au film plastique protégeant les aliments
- Fabrication de produits naturels
- Jeu «Loto des matières»
- Création de fleurs en papier

SENSIBILISATION AU COMPOSTAGE ET A LA GESTION DES VEGETAUX avec récupération de composteur

Sessions de 10h à 11h00 et de 11h à 12h
(inscription obligatoire sur www.sietom77.com)

STANDS D'INFORMATION

Bacs de collecte, consignes de tri...

SAMEDI 10 JUIN 2023

de 9h30 à 16h00

45 route de Fontenay à Tournan-en-Brie

« PROFESSEUR TRITOU RECYCLE LA MAGIE »

- De 9h30 à 12h : atelier de fabrication avec les enfants de tours de magie à partir de matériaux récupérés
- De 13h30 à 16h : show écolomagique de 30 min toutes les heures

STAND TEXTILE

- Zone de troc/don des Textiles, Linge de maison et Chaussures
- Présence de notre partenaire Le Relais pour échanger sur le devenir des textiles

DECOUVERTE D'UNE BENNE DE COLLECTE

Pendant un instant, prenez la place des équipages

STAND DECHETTERIE

- Jeu à partir d'une déchetterie miniature
- Collecte sur le stand des petits appareils électriques ou électroniques (informatique, jouets, outillages...) et des téléphones portables



UN DEPART EN RETRAITE



En activité sur les installations du SIETOM depuis plus de 15 ans, un des agents en charge de l'accueil des habitants en déchetterie a pris sa retraite en avril dernier. Nous souhaitons à Georgette une retraite bien méritée après toutes ces années d'investissement.